



ÉCOLE PRIMAIRE
SAINT-JEAN-BOSCO

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DATE : Mercredi 10 décembre 2025
HEURE : 18 h
ENDROIT : Salon du personnel de l'école

PROCÈS-VERBAL

Participants

Nom	Rôle	Présent(e)	Absent(e)
Rachelle Ada	Directrice	X	
Mélanie Bazinet	Directrice adjointe	X	
Stéphanie Ayotte	Présidente — Membre parent	X	
Catherine Gangloff	Vice-présidente — Membre parent, représentante du comité de parents du CSSPO	X	
Kim Dagenais	Secrétaire — Membre parent	X	
Carole Lalande	Membre enseignant		X
Andrée Larivière	Membre enseignant	X	
Jaëlle Normand-Marleau	Membre enseignant	X	
Alexandra Ravanel	Membre enseignant	X	
Maja Matekalo	Membre du personnel de soutien, technicienne du SdG		X
Marc-Étienne Bibeau	Membre parent	X	
Sandi Hernandez	Membre parent	X	
Amina Ousmane	Membre parent, représentante au comité de parents du EHDAA	X	

1. Vérification du quorum

Un repas offert par la direction a été servi à 18 h.
Le quorum étant vérifié, la présidente ouvre la séance à 18 h 28.

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 novembre 2025

2.1 Suivis au procès-verbal du 12 novembre 2025

- Ajouts à la liste des présences : Jaëlle Normand-Marleau (absente) et Sandi Hernandez (présente).

Proposé par : Alexandra Ravanel

Appuyé par : Sandi Hernandez

Adopté avec modifications — Résolution no. 2025-11-14

3. Période d'intervention du public

- Rachelle revient sur la présence de M. Corbo lors du dernier CÉ. Après ses démarches à la Ville, des arbres sont disponibles pour l'école. Toutefois, en raison de la construction et de l'état du sol, les ressources matérielles jugent que ce n'est pas le moment opportun.
- Un parent a demandé l'ajout de la rue Chauveau au corridor scolaire. La Ville ne peut modifier le corridor, mais s'engage à améliorer le déneigement des trottoirs. Rachelle demande que le CSSPO effectue la requête officielle, puisque les écoles ne peuvent plus le faire directement.
- Augmentation de la vitesse dans le quartier : Mélanie communiquera avec Mobi-O ; Rachelle interpellera le service de police pour vérifier la possibilité d'un dos d'âne sur la rue Demontigny. Catherine précise que ce problème a été soulevé au Comité de parents et qu'il affecte plusieurs autres écoles et suggère de dresser une liste des enjeux pour appuyer la démarche.
- Mélanie prépare la campagne du sac à dos prévue autour du 15 janvier 2026 et souhaite mobiliser des bénévoles. L'initiative inclurait également la Brigade du stationnement.

4. Décisions/Approbations

4.1 Compagnie de photo : Photomania

- Retour souhaité vers la compagnie Photomania pour des raisons de qualité et de logistique. Les difficultés rencontrées avec Studio Bulle comprennent :
 - séance photo sur deux jours au lieu d'une seule ;
 - qualité des photos inférieure aux attentes ;
 - erreurs lors de la remise des photos ;
 - absence de photos extérieures faute d'un lieu jugé adéquat par la compagnie alors qu'il s'agissait de la raison qui nous avait fait pencher pour ce choix de compagnie.

Proposé par : Alexandra Ravanel

Appuyé par : Jaëlle Normand-Marleau

Adopté — Résolution no. 2025-11-15

4.2 Contenus obligatoires : Éducation à la sexualité — CCQ — Compétences personnelles et sociales

- Aucun enjeu quant aux contenus, mais malaise concernant l'obligation d'approbation et la justification des heures d'enseignement ; les points suivants ont été soulevés :
 - Il est mentionné que la mesure pourrait être perçue comme une forme de micro gestion auprès des enseignants.
 - Une préoccupation est formulée quant au risque que cette approche crée un précédent pour d'autres matières.
 - Il est également indiqué que la mesure pourrait être interprétée comme un exercice favorisant la transparence.

Proposé par : Alexandra Ravanel

Appuyé par : Catherine Gangloff

Adopté — Résolution no. 2025-11-16

4.3 Sorties éducatives

Approbation en bloc des activités suivantes :

- Raquettes — Parc de la Gatineau, le 17 février 2026 (4^e année). Sans frais, lien avec le plan de réussite : Santé.
- Pièce de théâtre — Musée canadien de l'histoire (Artishow), le 11 mars 2026 (3^e et 4^e année). Sans frais, lien avec le plan de réussite : Sentiment d'appartenance.
- Sensibilisation à l'itinérance (et collecte de denrées), le 12 décembre 2025 (5^e année). Sans frais, lien avec le plan de réussite : Mieux comprendre les difficultés de tous.

Proposé par : Sandi Hernandez

Appuyé par : Catherine Gangloff

Adopté en bloc — Résolution no. 2025-11-17

5. Informations et/ou discussions et/ou consultations

5.1 Projet éducatif : Plan d'action

Rachelle présente l'état d'avancement. Sur 23 moyens, deux sont cotés « rose » (moyens en discussion) :

- application du référentiel des interventions universelles, ciblées et spécifiques ;
- rencontres régulières avec les surveillants pour assurer cohérence et constance des interventions.

5.2 Activités du conseil des élèves : activités du temps des fêtes

Rencontre tenue le 2 décembre 2025. Adoption des activités suivantes :

- Lundi 15 décembre : distribution de cannes de bonbon par la présidente déguisée en mère Noël et le vice-président en lutin.
- Jeudi 18 décembre : récréation prolongée, bal en avant-midi, lecture d'un conte par Rachelle et Mélanie (déguisées) en après-midi pour la lecture d'un album.

5.3 Suivi des travaux à l'école : devant l'école et cour, état de la cour d'école

- Trou extérieur à l'avant de l'école désormais refermé.
- Travaux intérieurs (toilettes des filles du rez-de-chaussée) en cours avec un échéancier.

- Toilettes des garçons du rez-de-chaussée temporairement mixtes : urinoirs barrés.

Les préoccupations suivantes ont été relevées lors des échanges :

- interruptions ponctuelles de l'approvisionnement en eau potable et épisodes de coupures d'eau ;
- absence de protocole clair en cas d'eau impropre à la consommation ;
- taux d'absentéisme jugé élevé en raison de la circulation de virus alors que l'accès à l'eau potable pour se laver les mains n'était pas toujours possible ;
- état vétuste de certaines installations ;
- préoccupations liées à un manque de transparence envers les parents.

Mesures en cours :

- Une lettre est en préparation pour interpeller officiellement le CSSPO sur les enjeux de vétustés et des travaux qui n'aboutissent pas. Démarche portée par deux parents du CÉ.
- Une demande d'accès à l'information quant à la vétusté de l'école a été déposée auprès du MEQ pour mieux documenter la situation.

5.4 Mise à jour du fond à destination spéciale

- Rachelle : aucune variation notable ; une seule campagne active : les dîners pizza.
- Mélanie : rappel de la campagne de financement Colle à moi (étiquettes personnalisées).

5.5 Loi 94

Résumé des points présentés :

- Projet de loi adopté le 30 octobre 2025, visant à renforcer la laïcité dans le réseau éducatif du Québec, interdisant le port de signes religieux par le personnel scolaire et limitant les accommodements pour motifs religieux.
- Le CSSPO a transmis une politique visant principalement le personnel de soutien, car la loi est déjà en vigueur pour le personnel enseignant ; aucun droit acquis si embauche après le 19 mars 2025.
- Beaucoup de questions posées par l'ensemble des directions et des clarifications suivront (via Rachelle).

Réactions :

- Des questions issues du Comité de parents ont été rapportées, notamment en lien avec l'impact possible sur les bénévoles (OPP/CÉ).
- Il est précisé qu'un parent bénévole non impliqué dans un service offert par l'école ne serait pas visé par la loi ; toutefois, un adulte participant régulièrement à un service en présence d'élèves pourrait être assujetti aux dispositions légales.
- Des préoccupations sont exprimées quant aux effets potentiels sur le recrutement et la participation des bénévoles.
- Il est également noté que certaines inquiétudes concernent la possibilité de marginaliser des individus dans un contexte déjà marqué par la pénurie de main-d'œuvre.

6. Mot de l'OPP

Mélanie mentionne :

- Aucune rencontre depuis la dernière séance.
- Mise en place prochaine de la brigade du stationnement à venir (liste de bénévoles et calendrier).
- Obtention d'un devis de la compagnie Nouwee pour organiser une course des couleurs en mai ; discussion à venir avec la direction concernant le budget pour la tenue de cette activité.

7. Mot du personnel enseignant

- Alexandra transmet ses vœux bienveillants pour le temps des Fêtes.
- Andrée exprime sa gratitude envers la relève enseignante, dont le dynamisme et la volonté d'améliorer les choses apportent un vent de renouveau.

8. Mot du service de garde

S. O.

9. Mot de la direction

Rachelle mentionne :

- une deuxième rencontre Teams avec les élèves le 9 décembre (thème des architectes) ;
- le succès de l'activité Lecture dans le noir du 20 novembre ;
- la mise en œuvre des quatre dimensions de la lecture ;
- la poursuite des travaux du comité *Vivre ensemble* (OSBD) ;
- la préparation du préclassement des élèves de 6^e année pour le secondaire (prochaine rencontre : 24 février 2026) ;
- ses vœux de bonne année et ses remerciements au CÉ.

10. Mot de la présidente

Stéphanie :

- rappelle la date limite pour l'inscription aux dîners pizza (deux jours restants) ;
- félicite M^{me} Maya et les enseignants mobilisés pour le soutien offert à une famille sinistrée ;
- fait un retour positif de sa rencontre avec le conseil des élèves :
 - les élèves se sentent plus investis ;
 - nombreuses suggestions en lien avec la cour et les activités sportives.

11. Varia

S. O.

12. Levée de l'assemblée

La présidente lève la séance à 20 h 20.

Proposé par : Alexandra Ravanel

Appuyé par : Jaëlle Normand-Marleau

13. Mot de la représentante au comité de parents du CSSPO (Catherine Gangloff)


Rencontre du 2 décembre 2025, résumé des sujets évoqués :

- Loi n° 94 sur la laïcité ;
- présentation du calendrier scolaire 2026-27 ;
- ajout de deux journées pédagogiques (6 et le 20 novembre) ;
- mise en place d'un sous-comité EHDAA à la FCPQ ;
- sécurité autour des écoles.

14. Mot de la représentante du comité EHDAA (Amina Ousmane)

Aucune rencontre depuis la dernière séance ; une rencontre est prévue la semaine prochaine.


Présidente du Conseil d'établissement


Directrice de l'école St-Jean-Bosco

Vice-présidente du Conseil d'établissement